



Paris, le 14 septembre 2015

Mme Marisol TOURAINE
Ministère des Affaires Sociales et de
la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève nationale

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes** dépose un préavis de grève nationale pour la journée du jeudi 01 octobre 2015 de 0 heure à 24 heures.

Ce préavis concerne l'ensemble de la profession, à savoir tous les infirmiers-anesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et les cadres supérieurs infirmiers-anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi N°86-33 du 9 janvier 1986
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier
- des établissements de santé privés.

Nos revendications essentielles portent sur :

- la récupération d'un corps spécifique pour tous dans la fonction publique hospitalière, associé à une grille linéaire conforme à une profession Bac+5, avec répercussion sur le secteur privé non lucratif.
- Reconnaissance de la pénibilité de la profession d'infirmier-anesthésiste.
- Conforter la place de l'IADE en pré-hospitalier et redéfinir l'exercice de l'IADE au SMUR.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT
Président du SNIA

Copie à Mr Jean DEBEAUPUIS, Directeur Général DGOS pour diffusion aux ARS et aux établissements de santé.